

Une nouvelle entente de collaboration entre le CTEQ et le FTEQ pour soutenir le transfert des entreprises québécoises

Vendredi, 02 novembre 2018 – Le CTEQ et son nouveau partenaire Le Fonds de transfert d'entreprise du Québec (FTEQ), sont fiers d'annoncer la signature d'une entente de collaboration visant à favoriser la rétention et la continuité des entreprises existantes au Québec.

Le FTEQ a comme objectif de favoriser la croissance de l'entrepreneuriat au Québec en créant un contexte favorable au transfert d'entreprises. Il favorise ainsi la relève d'entreprises existantes et développe la fibre entrepreneuriale dans des conditions optimales. Le Fonds s'est donné pour objectif d'offrir des conditions de financement avantageuses afin d'accroître la mise de fonds nécessaire pour favoriser le transfert d'entreprises québécoises – de toutes les régions du Québec – et ce, en complémentarité avec l'offre des institutions financières traditionnelles.

« Cette collaboration entre le CTEQ et le FTEQ est une grande première au Québec. Le CTEQ y jouera un rôle important pour promouvoir ce Fonds dont nous sommes le seul partenaire non financier. C'est un partenariat dont nous pouvons tous être très fiers. Ce nouveau fonds démontre bien que le CTEQ et ses partenaires sont à l'écoute des préoccupations des entrepreneurs. Le FTEQ contribuera pour sa part, à rendre plus accessible le financement pour le rachat des entreprises d'ici afin de favoriser la croissance de notre économie et le maintien des emplois au Québec » a déclaré Monsieur Vincent Lecorne, Président-directeur général du CTEQ.

Le FTEQ, par son effet de levier, complètera le financement des projets d'entreprises du territoire. Il permettra aux entrepreneurs d'accéder à d'autres sources comme un prêt conventionnel d'une institution financière, une subvention, une mise de fonds ou un autre capital d'appoint. Le montant maximal des investissements qu'une entreprise peut recevoir du FTEQ est de 1 000 000 \$. Pour plus d'information sur les conditions d'admissibilité et sur les caractéristiques du fonds, veuillez contacter le site web du FTEQ : <http://www.fteq.ca/>

Faits saillants du CTEQ :

Actif dans les 17 régions administratives du Québec depuis 2015, le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) offre aux repreneurs et propriétaires-dirigeants des activités de sensibilisation et information, des formations, d'orientation, de référencement, de maillage pour favoriser le transfert et la reprise d'entreprises.

Résultats depuis 2015

- 7 183 entrepreneurs sensibilisés
- 670 maillages initiés
- 435 entreprises accompagnées en phase de transfert
- 73 transferts complétés

À propos du CTEQ

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) mobilise l'ensemble des acteurs du développement économique pour relever le défi du repreneuriat et agit en tant qu'acteur facilitateur neutre pour rendre le marché plus transparent et favoriser la pérennité des entreprises du Québec.

-30-

Pour toute demande de renseignements :

Anne Capitaine | Directrice communication et affaires corporatives

Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ)

Tel. 514 393-9779 poste 1018 | 1 844 200-2837 poste 718

anne.capitaine@ctequbec.com